Décharge 2018 : Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT)

2019/2069(DEC) - 13/05/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de donner décharge au directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) pour l'exercice 2018 et d'approuver la clôture des comptes de l'exercice en question.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Observatoire pour l'exercice 2018 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 631 voix pour, 60 contre et 2 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales figurant dans la résolution sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de l'Observatoire

Le budget final de l'Observatoire pour l'exercice 2018 était de 16.174.200,21 EUR, soit une augmentation de 2,18 % par rapport à 2017.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2018 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire de 100 %, soit le même taux qu'en 2017. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 98,02 %, ce qui représente une augmentation de 3,31 % par rapport à l'année précédente.

Autres observations

Les députés ont également fait une série d'observations concernant les performances, le personnel, les marchés publics et les contrôles internes.

En particulier, ils ont noté que :

- l'Observatoire a atteint 85 % des réalisations et des résultats applicables prévus dans le programme de travail 2018 et qu'il a mis en œuvre avec succès la première année de sa stratégie 2025;

- son mandat a été élargi en 2018, notamment pour inclure de nouvelles responsabilités et des partenariats formels avec d'autres agences de l'Union, telles qu'Europol;

- au 31 décembre 2018, le tableau des effectifs était pourvu à hauteur de 96,05 %, avec 9 fonctionnaires et 64 agents temporaires nommés sur 10 fonctionnaires et 66 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union;

- un bon équilibre entre les sexes a été constaté au sein du conseil d'administration pour 2018, à savoir 15 membres masculins et 14 membres féminins;

- le Centre a mis en place un plan de passation de marchés qui a été exécuté avec succès en étroite collaboration avec toutes les unités;

- plusieurs recommandations incluses dans l'audit du service d’audit interne de la Commission (SAI) de 2015 sur la gestion des projets informatiques n'ont été que partiellement mises en œuvre et qu'à la fin de 2018, deux recommandations étaient encore en suspens.